

Communiqué de presse

24 mai 2022

La Ville de Genève crée et rénove des espaces de liberté pour les chiens

Afin de répondre aux demandes de la population et à l'augmentation régulière du nombre de chiens en ville, trois nouveaux espaces de liberté sont en cours de création et sept espaces existants en train d'être rénovés. Les chantiers débutés fin mars seront terminés en juin.

Pour répondre aux besoins en constante augmentation, la Ville de Genève a développé son offre en matière de parcs à chiens. Trois lieux ont été réalisés sur la rive droite et 7 espaces ont été rénovés sur l'ensemble du territoire municipal. Plus de 10'000 chiens sont officiellement enregistrés sur le territoire communal, rendant les aménagements nouvellement réalisés indispensables pour adapter les infrastructures à la demande. Ces espaces, sous gestion du Service des espaces verts, permettent de définir des périmètres propres aux chiens pour éviter les conflits avec les autres usagers et usagères des lieux. Au total, 13 espaces clos, auxquels s'ajoutent 13 espaces non clôturés, sont désormais à disposition de la population.

Une meilleure répartition entre rive droite et rive gauche

Les trois nouveaux espaces clôturés sont réalisés dans le parc Geisendorf, dans le parc Saint-Jean (au-dessus du quai du Seujet) et à la rue Soubeyran, soit dans des quartiers à forte demande. Un quatrième espace, dans le secteur des Croupettes-Montbrillant, fait actuellement l'objet de discussions entre la Ville et les associations concernées. Par ailleurs, trois espaces existants sont rénovés sur la rive droite (parc Liotard, Maison de la Concorde et Promenade des Crêts) contre quatre sur la rive gauche (parc des Falaises de Champel, parc Belmont, parc des Contamines et parc Eglantyne-Jebb, anciennement parc des Acacias).

Une rénovation adaptée aux lieux

Les travaux permettent une mise aux normes des portails et des clôtures, l'installation de bancs et de poubelles ainsi que la pose d'une signalétique adaptée. Celle-ci rappelle les règles d'usages, à savoir que les chiens sont toujours soumis à la maîtrise de leur propriétaire et ne peuvent en aucun cas être laissés seuls. Les propriétaires doivent également veiller à ce que leurs chiens ne fassent pas de dégâts. Dans certains espaces, de nouveaux cheminements ont été créés. Afin de favoriser l'ombrage, de nombreuses plantations d'arbres, entourés de clôtures de protection, viennent compléter ces lieux. En raison d'un état de dégradation avancé et de son usage accru, l'espace dédié aux chiens dans le parc Eglantyne-Jebb fait l'objet de travaux spécifiques, soit d'un agrandissement, de la création d'îlots de verdure et du remplacement des copeaux par un nouveau revêtement drainant composé de gravier et de gazon.

Des aménagements concertés

Ces réalisations font suite au vote d'un crédit de près de 1 million par le Conseil municipal en 2019. Une collaboration fructueuse entre la Ville de Genève et les associations de propriétaires de chiens, initiée en 2018, avait permis d'identifier des lieux et de formuler un cahier des charges type pour les espaces clôturés. Une étude a ensuite visé à répartir au mieux le nombre et les emplacements de ces espaces dans les quartiers, en fonction notamment des disponibilités sur le terrain. « La concertation avec les associations concernées et les échanges qui en ont découlé ont permis de réaliser des aménagements au plus près des besoins des quartiers et des habitant-e-s », se réjouit Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge de l'environnement. Retardés par la pandémie, les travaux ont commencé cette année et seront entièrement terminés en juin.

Liste complète des 26 espaces de liberté pour chiens de la Ville de Genève disponible sur : <https://www.geneve.ch/espaces-liberte-chiens>

Contact pour les médias

Anne Bonvin Bonfanti
Département des finances, de l'environnement et du logement
022 418 22 43
anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch